

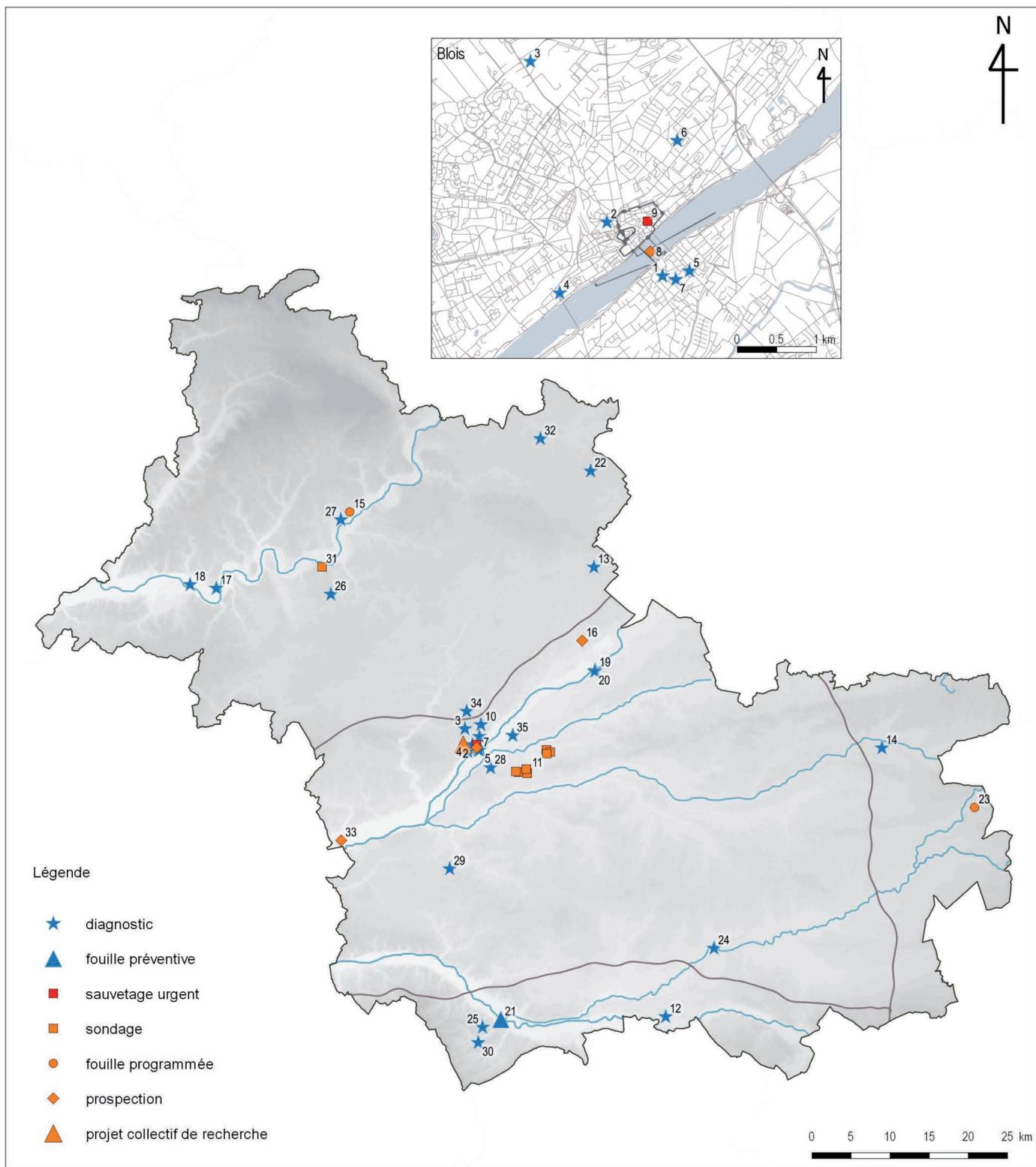
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41018	Blois, 12 rue Clérancierie	Josset Didier (INRAP)	OPD	MOD	0610867	1
41018	Blois, 41 rue du Pont du Gast	Bryant Simon (INRAP)	OPD	MOD	0611187	2
41018	Blois, avenue de Vendôme	Jouanneau-Bigot Sylvia (INRAP)	OPD		0611423	3 ON
41018	Blois, boulevard Daniel-Dupuis	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	CON	0611508	4
41018	Blois, avenue du Président-Wilson	Jouanneau-Bigot Sylvia (INRAP)	OPD	MOD CON	0611519	5
41018	Blois, 12 rue de Signeux	Roy Gwenaël (INRAP)	OPD	NEO MA	0611598	6
41018	Blois, 1 ruelle Rocheron	Josset Didier (INRAP)	OPD	GAL	0611706	7
41018	Blois, lit de la Loire	Josset Didier (INRAP)	PRD		0611828	8
41018	Blois, prospections subaquatiques dans le lit de la Loire	Miéjac Emmanuelle (INRAP)	PRD		0611829	8
41018	Blois, 6, rue des Juifs	Lallet Carole (INRAP)	SU	MA	0611860	9 RN
41018 41047	Blois et La Chaussée-Saint-Victor, secteur Cap Ciné	Poitevin Grégory (INRAP)	OPD		0611410	10
41018 41047 41212 41295	Ville et Territoire ligérien depuis les premières installations urbaines	Josset Didier (INRAP)	PCR		0611749	8
41034	Chambord, Boulogne et Russy, forêt de Blois, domaine de Chambord	Laplaige Clément (SUP)	PRT		0611488	11
41097	Gièvres, 7 bis rue Victor-Hugo	Jouanneau-Bigot Sylvia (INRAP)	OPD		0611721	12 ON
41104	Huisseau-sur-Cosson, Forêt de Boulogne, lieu-dit la Motte	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611658	11
41104	Huisseau-sur-Cosson, Forêt de Boulogne, lieu-dit la Motte	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611659	11
41104	Huisseau-sur-Cosson, Forêt de Boulogne, lieu-dit la Motte	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611660	11
41104	Huisseau-sur-Cosson, Forêt de Boulogne, lieu-dit la Motte	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611661	11
41104	Huisseau-sur-Cosson, Forêt de Boulogne, lieu-dit la Motte	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611667	11
41104	Huisseau-sur-Cosson, Forêt de Boulogne, lieu-dit la Motte	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611686	11
41105	Josnes, le Moulin	Roy Gwenaël (INRAP)	OPD	FER GAL	0611626	13
41106	Lamotte-Beuvron, 1 rue Cécile Boucher	Capron François (INRAP)	OPD		0611844	14
41116	Lisle, Les Sablons	Lethrosne Harold (INRAP)	FP	NEO	0611740	15
41136	Mer, les Cohues	Ferdière Alain (BEN)	PRD	GALPAL NEO	0612009	16
41149	Montoire-sur-le-Loir, Les Galliennes	Djemali Nasser (INRAP)	OPD	MA	0611445	17
41149	Montoire-sur-le-Loir, Les Pièces de la Touche	Cherdo François (INRAP)	OPD	CON	0611614	18
41150	Mont-Près-Chambord, Forêt de Russy, lieu-dit le Portail	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611665	11
41150	Mont-Près-Chambord, Forêt de Russy, lieu-dit le Portail	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611668	11

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41150	Mont-Près-Chambord, Forêt de Russy, lieu-dit le Portail	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611669	11
41150	Mont-Près-Chambord, Forêt de Russy, lieu-dit le Portail	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611670	11
41150	Mont-Près-Chambord, Forêt de Russy, lieu-dit le Portail	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611672	11
41155	Muides-sur-Loire, rue des Flénats	Deschamps Sandrine (INRAP)	OPD	GAL CON	0611593	19
41155	Muides-sur-Loire, 41 rue des Flénats	Deschamps Sandrine (INRAP)	OPD	GAL	0612048	20
41164	Noyers-sur-Cher, Le Busa	Lethrosne Harold (PRIV)	SP	NEO	0611206	21
41173	Beauce la Romaine Ouzouer-le Marché, Voie Romaine	Jouanneau-Bigot Sylvia (INRAP)	OPD	MA	0611726	22
41176	Pierrefitte-sur-Sauldre, Les Tombelles	Milcent Pierre-yves (SUP)	FP	FER	0611745	23
41194	Romorantin-Lantenay, église Saint-Etienne	Blanchard Philippe (INRAP)	OPD		0611621	24
41198	Saint-Aignan, Vau-de-Chaume	Cherdo François (INRAP)	OPD		0611536	25
41200	Sainte-Anne, le Bourg	Blanchard Philippe (INRAP)	OPD	MOD	0611656	26
41209	Saint-Firmin-des-Prés, entre Chemin haut de Moncé et la RN 10	Djemali Nasser (INRAP)	OPD	MA	0611424	27
41212	Saint-Gervais-la-Forêt, ZAC de l'Aubépin (tranche 1)	Roy Gwenaël (INRAP)	OPD	CON	0611834	28
41233	Sambin, L'Angleterre	Salé Philippe (INRAP)	OPD		0610846	29
41239	Seigy, La Pinnevardière (Zoo Parc de Beauval)	Djemali Nasser (INRAP)	OPD		0611588	30 ON
41269	Vendôme, nef de la collégiale Saint-Georges	Simon Gaël (SUP)	SD	MA	0611780	31
41270	Verdes, Monchaux (carrière phases A et B)	Salé Philippe (INRAP)	OPD		0610668	32 ON
41272	Veuzain-sur-Loire, Les Epinays, les Cigognes, les Fosses-Pacot	Thonniet Pauline (AUT)	PRD		0611976	33
41276	Villebarou, rue de l'Ormeraye	Musch Johannes (INRAP)	OPD	PAL	0611752	34
41295	Vineuil, Les Bois Jardins (phase 1)	Bartholome Sandrine (INRAP)	OPD		0611245	35 ON
41295	Vineuil, Forêt de Russy, lieu-dit les Sablonnières	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611662	11
41295	Vineuil, Forêt de Russy, lieu-dit les Sablonnières	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611663	11
41295	Vineuil, Forêt de Russy, lieu-dit les Sablonnières	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611664	11
41295	Vineuil, Forêt de Russy, lieu-dit les Sablonnières	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611666	11
41295	Vineuil, Forêt de Russy, lieu-dit les Sablonnières	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611671	11

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Époque moderne

BLOIS
12 rue de la Clérancerie

Le résultat du diagnostic archéologique est positif. Néanmoins, aucune structure funéraire n'a été détectée. Les seuls aménagements repérés dans les deux tranchées ne semblent pas antérieurs à la seconde moitié du XVII^e,

voire le XVIII^e s. Pour l'essentiel, ils sont liés à des occupations et des installations en espace extérieur, peut-être un chemin creux de direction nord-ouest – sud-est.

Didier Josset

Époque moderne

BLOIS
41 rue du Pont-du-Gast

Un ensemble bâti situé rue du Pont-du-Gast à Blois (Loir-et-Cher) a fait l'objet d'un diagnostic archéologique dans le cadre d'un projet d'aménagement urbain. L'emprise consiste en quatre parcelles occupées par un édifice classé Monument Historique, avec des constructions annexes, des caves et des espaces de cour. Le diagnostic se trouve dans le fond du vallon de l'Arrou, un cours d'eau canalisé depuis le Moyen Âge et couvert dès le début du XVII^e s., sinon avant. Le site est donc à l'extérieur à la fois du château au sud-est et de l'enceinte urbaine à l'est, au pied du coteau où étaient aménagés les jardins à partir du milieu du XV^e s. L'iconographie montre que l'emprise diagnostiquée correspond à une partie de l'espace au pied du mur de terrasse des jardins créés par Louis XII, entre l'Orangerie à l'est et un bastion ajouté à l'angle nord-est de ceux-ci. Elle couvre une partie de l'emplacement du jeu de Paume d'Henri II ainsi qu'un petit pavillon figuré sur les dessins de Du Cerceau. Le classement de l'édifice a été fondé sur l'interprétation de ces gravures et sur la présence d'une grande fenêtre de style Renaissance dans la façade sur rue.

L'intervention sur le terrain avait été précédée par une campagne de relevés topographiques et photogrammétriques. Cette documentation a donc fourni un fonds de plan pour le diagnostic archéologique. Celui-ci a mis en évidence l'existence d'une salle rectangulaire de 15,20 m sur 9,8 m, couverte à l'origine par deux fois trois travées de croisées d'ogives dont les profils sont encore partiellement visibles dans les parements des élévations. Une, sinon deux larges portes et une fenêtre géminée dans le mur nord assuraient l'accès et l'éclairage de cet espace. Le mur sud, implanté dans le coteau, était construit avec les entrées de cinq caves. L'ensemble, sans doute la

salle basse d'un édifice aménagé au pied du coteau, est datable du deuxième quart du XIII^e s. sur la base du chapiteau sculpté d'une des colonnes engagées encore conservées. La présence d'un tel bâtiment à l'extérieur des enceintes urbaines et castrales pose la question, à la fois du statut du bâtiment mais aussi de l'urbanisation du fond de l'Arrou au Moyen Âge.

Ce premier édifice est profondément transformé vers la fin du Moyen Âge, sans doute dans le contexte de l'installation de la Chambre des Comptes à Blois sous Charles d'Orléans, puis de la cour et de ses nombreux personnels entre la fin du XV^e et le premier quart du XVI^e s. Notons que la topographie du coteau a également été modifiée par la création des jardins du château pendant la même période. À l'intérieur du bâtiment, les voûtes médiévales sont supprimées et une habitation composée de deux pièces accolées à son mur nord. L'ancienne salle voûtée est divisée par un refend afin de créer un espace de grenier sur au moins trois sinon quatre niveaux derrière l'habitation. L'habitation consiste en deux pièces dont celle du sud, vraisemblablement aveugle, était sans doute une cuisine. Une cheminée a été aménagée dans le mur ouest et la baie géminée médiévale transformée en placard. La pièce principale au nord a été beaucoup transformée par les aménagements récents, mais elle comportait une cheminée dans le pignon ouest et une porte qui donnait sur le rez-de-chaussée du grenier annexe, à l'est. L'actuelle façade semble être une reconstruction suite à un plan d'alignement de 1903 mais la présence d'un montant d'une porte à l'angle nord-ouest du bâtiment montre que l'emprise initiale s'étendait plus au nord. L'ancienne salle voûtée a été utilisée comme cour et zone de circulation pour accéder

aux caves. La partie ouest a été couverte par une grande voûte en berceau qui forme une terrasse au-dessus, plus ou moins au niveau des jardins au sud. Une construction similaire complète ce dispositif à l'ouest et la présence des vestiges de plusieurs portes intégrées dans les maçonneries des voûtes et des passages indiquent un plan de circulation complexe entre les espaces à la fois

au rez-de-chaussée et au niveau des terrasses. Cet état semble durer jusqu'au début du XX^e s. avec quelques modifications à l'organisation interne de l'habitation et la clôture d'une partie de l'espace voûté qui est transformé en atelier ou chai.

Simon Bryant

Époque contemporaine

BLOIS

Boulevard Daniel-Dupuis

Le diagnostic réalisé boulevard Daniel-Dupuis à Blois (Loir-et-Cher) concerne une parcelle d'une superficie de 6 458 m², située au sud-ouest du centre historique, en rive droite de la Loire. Ces terrains ont été massivement remblayés depuis le pied du coteau jusqu'au niveau de la levée actuelle, suite à la construction d'abattoirs dans la seconde moitié du XIX^e s.

La puissance des remblais contemporains (3,5 à 4 m) a conduit à réaliser deux sondages profonds, reliés par une tranchée. Dessous, sont conservées des alluvions récentes, dont la puissance ne dépasse pas 1,2 m. Sur leur sommet a été collectée de la céramique datée de l'âge du Bronze, mais également du Néolithique et de la

période gallo-romaine. Si ce mobilier atteste de la présence d'occupations à proximité, son état de conservation permet d'exclure une implantation dans l'emprise du diagnostic. Un unique fossé orienté nord-est/sud-ouest, parallèle au cours actuel de la Loire, a été relevé. Au regard du peu de mobilier collecté et de son état de conservation, sa datation se situe plus probablement à une période récente. Conformément aux précédentes observations, ce diagnostic confirme que ce secteur de l'agglomération n'est pas investi avant la période contemporaine.

Fabrice Couvin

Époque moderne

BLOIS

Avenue du Président-Wilson

Époque contemporaine

Les cinq sondages réalisés sur l'avenue du Président-Wilson et les rues du Dauphin et du 28-Janvier-1871 font suite à une demande de travaux de renouvellement des réseaux par la communauté de communes de l'agglomération blésoise. Cette avenue se situe dans la plaine alluviale en rive gauche de la Loire à Blois, dans le quartier de Vienne. La couverture holocène de ce secteur est réduite et repose sur les alluvions anciennes de la terrasse Fy (Pléistocène). L'avenue du Président-Wilson a été percée en 1770 et ouverte à la circulation en 1776. Elle forme une levée surélevée destinée à protéger le quartier de Vienne des crues ordinaires et permet ainsi une circulation constante.

Des cinq sondages, deux périodes chronologiques ont été mises en évidence : le mode d'occupation du sol avant, puis, après le percement de l'avenue. Néanmoins, ces sondages aux dimensions restreintes et l'indigence du mobilier recueilli ne permettent pas une datation en deçà du XVIII^e s.

Des indices de cultures, probablement une aspergeraie datée du XVIII^e s. (TPQ), ont été mis au jour au sud du quartier de Vienne. Les trois sondages pratiqués sur l'avenue ont confirmé le fort exhaussement des sols alternés ponctuellement avec des niveaux de circulation. Une séquence a également été individualisée, témoignant d'un ou plusieurs épisodes de crues. Au débouché

de la rue du Dauphin, une portion de parcelle bâtie a été repérée, révélant une occupation domestique. Dans un laps de temps difficile à déterminer, l'ensemble des maçonneries et les sols associés ont été arasés, fortement remblayés et nivelés afin d'accueillir le nouveau tronçon de la rue du Dauphin.

Une ou plusieurs phases de construction de l'avenue du Président-Wilson ont été identifiées. Des ornières bien marquées ont pu être mises en relation avec les apports de remblais apportés par charriots. Au débouché de la rue du 28-Janvier-1871, les horizons identifiés ont été associés avec le percement de l'avenue et les travaux de réfections récents. Concernant la rue du Dauphin, le premier raccordement à l'avenue a été identifié. Puis, sur cette chaussée, un niveau de dégourdis de faïence « culs bruns » datés de la première moitié du XIX^e s. a été étalé en régalage. Ces éléments céramiques attestent la présence d'une manufacture de poteries à proximité. À la suite, un autre aménagement, une profonde canalisation maçonnée, a été repérée. Le mobilier résiduel issu de ses comblements, est également daté de la première moitié du XIX^e s. Enfin, des niveaux de préparation de voirie, sans doute liés à la route actuelle, ont été distingués.

Sylvia Jouanneau-Bigot

BLOIS

12 rue de Signeux

Le diagnostic archéologique situé au 12 rue de Signeux sur la commune de Blois (Loir-et-Cher), en rive droite de la Loire, sur le plateau, n'a pas permis d'identifier les vestiges attendus de la villa dont des témoins avaient été reconnus avenue du Maréchal Leclerc.

Bien que les résultats soient maigres, l'opération permet d'étoffer les données qui concernent les périodes préhistoriques à partir d'un petit corpus lithique. En dépit d'une

position secondaire des artefacts, la fraîcheur du mobilier témoigne d'une origine à rechercher probablement à proximité de l'emprise. Par ailleurs, quelques indices relèvent de la période carolingienne jusqu'au XIIe s. Ils témoignent de l'exploitation humaine dont fait l'objet ce secteur de la rive droite de la Loire en périphérie de la ville médiévale.

Gwenael Roy

BLOIS

1 ruelle Rocheron

Le diagnostic archéologique a été réalisé, à Blois, en décembre 2017, sur les terrains cadastrés DE 256, 257 et 258. Le résultat de la recherche est positif. Les vestiges nombreux sont très bien conservés et le terrain naturel a partout été atteint.

Une forte occupation antique du Haut-Empire a été mise au jour sur l'ensemble des parcelles, ce qui renouvelle notre vision de ce secteur périphérique de l'agglomération du Haut-Empire. Par sa structuration aux abords d'une voie parallèle à la rue actuelle Croix-Boissée et grâce à certaines des activités attestées (habitat et ex-

traction de matériaux), les aménagements évoquent ceux que l'on connaît en rive droite dans le faubourg du Foix, à l'ouest de la ville antique. Ils permettent aussi de préciser le schéma urbain qui se développe dans la plaine alluviale dans les deux premiers siècles de notre ère.

La voie découverte s'apparenterait à un axe secondaire bordé par un bâti maçonné, de nature indéterminée, et dont le tracé aurait disparu à la suite du rehaussement significatif du sol aux époques récentes.

Didier Josset

BLOIS

PCR Blois, ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours

Conformément au projet 2014-2016 et au projet renouvelé 2017-2019, l'objectif principal du PCR est l'élaboration d'un document proche du DEPAVF que l'on fait dans l'esprit des Synthèses Archéologiques Urbaines. En outre, comme l'étude diachronique de la ville et du val de Blois nécessite des changements d'échelles d'analyses, les membres du groupe travaillent à la mise en œuvre et à l'enrichissement du programme d'étude du quartier de Vienne en rive gauche et du lit mineur de la Loire avec ses nombreux aménagements de toutes périodes. En 2017, les actions de recherches de terrain ont été menées dans le lit mineur et dans le quartier de Vienne, tandis que les sources historiques et archéologiques ont été conjointement exploitées.

En rive gauche, la collecte de données dans le cadre de l'enquête patrimoniale urbaine s'est achevée dans les secteurs Saint-Saturnin et des quais, rue des Chalands, ainsi que le long des voies anciennes jusqu'au secteur des Métairies. La synthèse de l'étude du bâti sera produite ultérieurement. À l'appui de toutes les informations nouvelles, la contribution de l'étude systématique du parcellaire ancien sera précieuse, d'où la poursuite du programme de digitalisation du cadastre de 1810. D'autant que les données lidar acquises dans le cadre du projet SOLIDAR enrichissent notablement la thématique.

Pour le lit mineur, les prospections se sont déroulées du 04 au 08 septembre 2017 avec un niveau d'eau favorable (fig.1). Les membres du PCR ont effectué une prospection-inventaire pedestre accompagnée de sondages manuels (resp. Didier Josset, Émmanuelle Miejac), une prospection subaquatique (resp. Émmanuelle Miejac), ainsi qu'une prospection géophysique (resp. Guillaume Hulin).

Les recherches ont suivi trois axes. Le premier se place dans la continuité des travaux antérieurs. Il a pour objectif de compléter les connaissances sur les pêcheries médiévales étudiées depuis 2014 en tâchant de répondre à des questions ponctuelles. Le deuxième concerne l'étude d'un espace original aux abords de la rive gauche. Il met en jeu, non seulement la compréhension de plusieurs ouvrages, mais aussi celle d'un lieu à proximité du rivage encore à définir. Le dernier axe se rapporte à la problématique des franchissements. La campagne 2017 s'est révélée très fructueuse en termes d'apports documentaires. 98 prélèvements ont été réalisés sur site, pour datations dendrochronologiques et radiocarbone, pour la détermination des essences et enfin prélèvement de sédiments pour datation ou tamisage. L'intégralité des prélèvements ont été traités. Le laboratoire Cèdre de Besançon a réalisé les datations par la dendrochronologie, la détermination des essences et la préparation

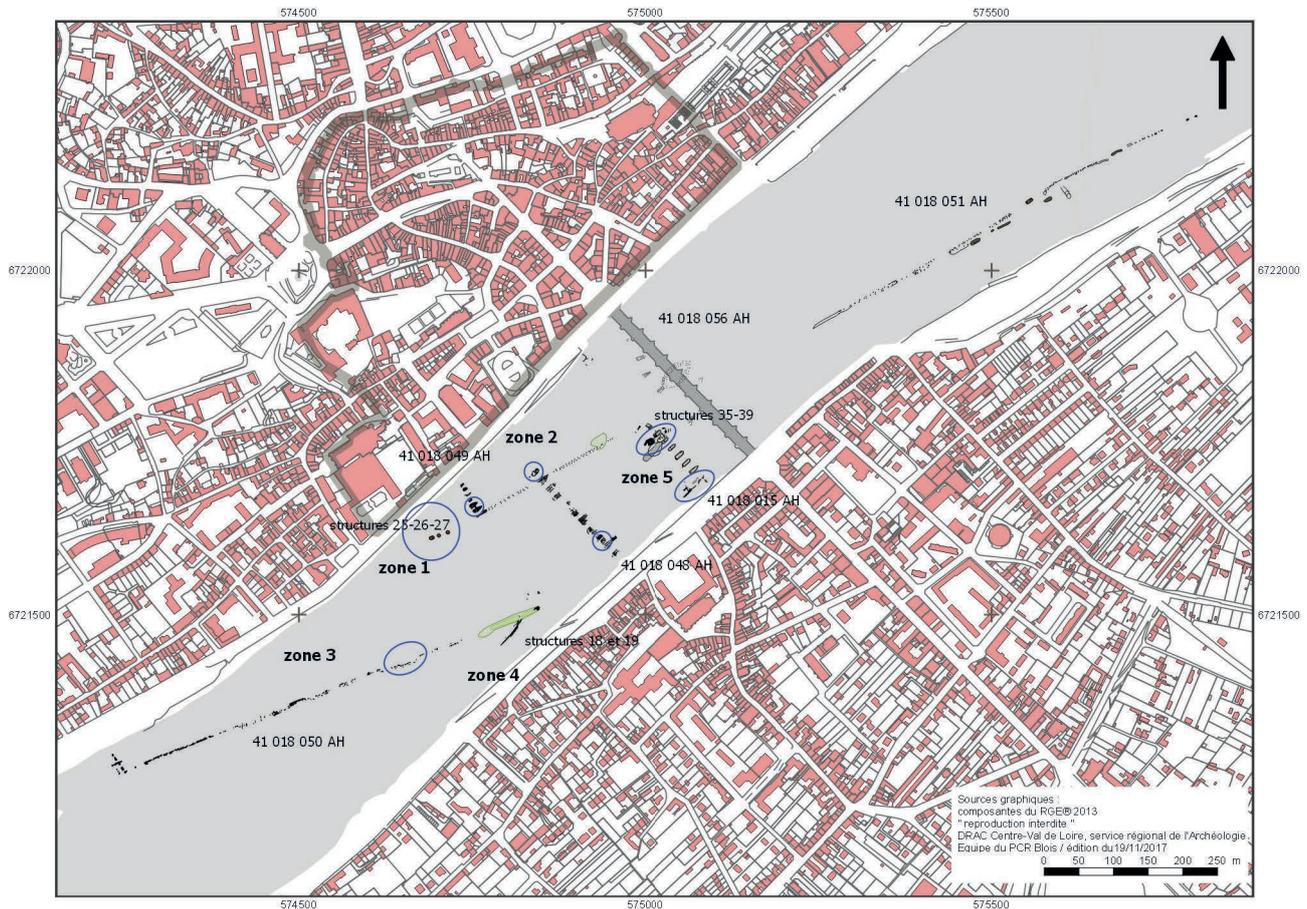


Fig. 1 Blois (Loir-et-Cher) : plan cadastral de la ville de Blois avec les secteurs prospectés en Loire en 2017 (Didier Josset, Inrap, Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)

des échantillons pour les mesures du ^{14}C (17 échantillons) qui sont faites par le laboratoire de datation par le radiocarbone de l'Université de Lyon.

Le travail effectué sur le duit de la pêcherie aval avait pour objectif de compléter les données sur le tracé d'une ou plusieurs passes. La poursuite de cette recherche a été motivée par le résultat inattendu d'une datation par le radiocarbone parvenu au premier trimestre 2017. La mesure donnait en effet des dates de fortes probabilités de 962 à 1041 ap. J.-C. S'agissant-là de la proposition de datation la plus ancienne obtenue sur un des éléments analysés de toute la pêcherie aval a priori en usage à partir du XII^e s., nous voulions en vérifier la pertinence par des relevés et des analyses complémentaires sur de nouveaux prélèvements. Les résultats sont en attente.

Au moyen d'un sondage, l'intervention sur la pêcherie amont a concerné l'étude d'un espace libre, c'est-à-dire d'un goulot, d'une passe disposée entre deux caissons. Nous voulions vérifier la constitution et la nature du seuil de cette partie de la pêcherie. Finalement, une construction y a été observée faite de bois travaillés et placés horizontalement les uns contre les autres (structure 34) (fig.2). Si la fonction de cet aménagement pourrait être de protéger l'érosion du lit, d'autres hypothèses doivent être discutées comme celle, par exemple, qui privilégierait une disposition accidentelle. Les nombreuses datations par la dendrochronologie faites sur les branchages horizontaux sont très homogènes. Elles permettent de dater une mise en place peu après 1139 et 1140. La datation réalisée sur les pieux verticaux des caissons sont égale-

ment constantes. Elles donnent un abattage entre 1196 et 1198, faisant ainsi apparaître un décalage chronologique témoin d'un très net phasage dans la construction de la pêcherie.

En rive gauche (fig.3), la fouille de 5 sondages en zone 5 et le dégagement de deux importantes files de pieux, piquets et peut-être de clayonnages (structure 33) dans le secteur rive gauche ont permis la mise au jour de plus de 250 objets ou fragments d'objets pour l'essentiel métalliques. Le plan des installations n'est pas encore complet. Il est probable que les deux files se développent



Blois (Loir-et-Cher) : pêcherie amont 049AH, vue partielle de la structure 34 (Didier Josset, Inrap, Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)

vers le sud-ouest (fig.4), sous la berge, et certain qu'une partie est encore enfouie dans le lit du fleuve. La structuration interne des aménagements reflète aussi nettement son hétérogénéité sans doute due à sa durée de vie et aux réfections dont elle a fait l'objet.

Les datations dendrochronologiques placent l'édification des aménagements en bois dans la période médiévale, mais sa relation avec le pont dit médiéval, jusqu'à sa destruction accidentelle en 1714, doit être précisée. Il sera indispensable de déterminer la position stratigraphique de certaines couches avec les constructions de bois. Les dépôts limoneux observés constituent-ils (tous) des encaissements ou bien leurs formations interviennent-elles après les aménagements. De ces questions découlent, au moins pour partie, la compréhension de l'évolution structurelle et fonctionnelle de ce secteur a priori peu éloigné de l'ancienne rive du fleuve, en Vienne. L'étude de la rive gauche et des activités qui s'y développent aux périodes médiévale et moderne est donc à développer. La fonction des vestiges et leur place dans la ville sont des points importants à étudier. Concernant le mobilier céramique, la présence de tessons antiques et du haut Moyen Âge, parfois en lots homogènes, bien que numériquement très faibles, devra être expliquée. Quelle fonction attribuer aux files de pieux ? Celle de duit(s) ? Dans ce cas, associé à quel dispositif ? L'hypothèse d'un aménagement de



Fig. 4 - Blois (Loir-et-Cher) : aux abords de la rive gauche, file de pieux de la structure 33 vue vers le Nord-Est (Didier Josset, Inrap, Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)

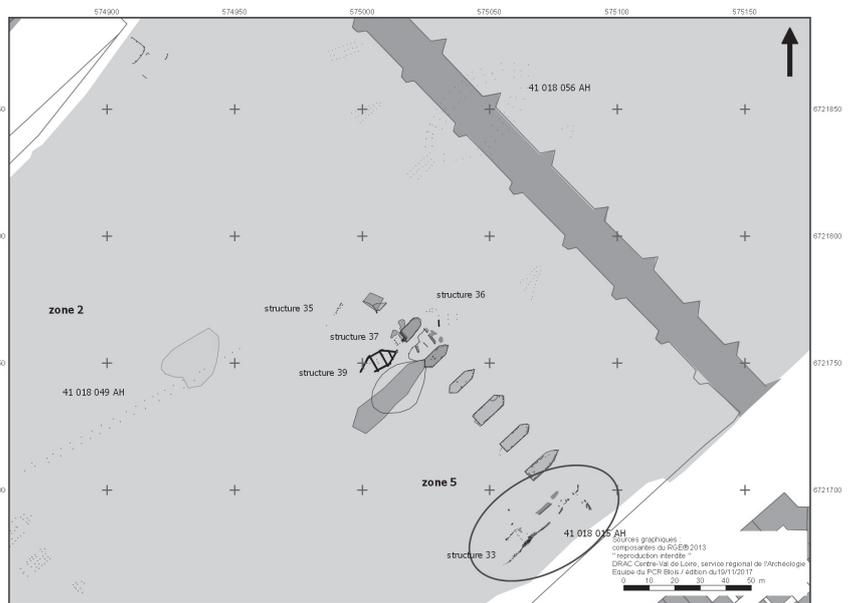


Fig. 3 - Blois (Loir-et-Cher) : plan de localisation des structures étudiées en 2017 aux abords du pont dit médiéval 015AH.
(Didier Josset, Inrap, Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)

berge n'est pour l'instant pas retenue, car le secteur n'est apparemment pas directement attenant au rivage ancien. Quoiqu'il en soit, les constructions de bois attestent une fois encore le formidable dynamisme de l'occupation fluviale à Blois au XIII^e s.

Au centre du fleuve, proche des piles dérasées du pont dit médiéval (fig.3), de nouveaux aménagements des XIII^e et XIV^e s. ont été repérés (structures 35 et 36). Elles pourraient être en lien avec l'ancien pont voire aussi avec les duits de la pêcherie amont.

En ce qui concerne les franchissements, deux ouvrages ont été étudiés en 2017.

En premier lieu, on a procédé à la poursuite du dégagement de la pile 12 du pont antique. Son plan a été complété et des aménagements inédits faits de planches ont été découverts (fig.5). Pour l'heure, et dans l'attente des mesures complémentaires 14C, on disposerait d'éléments nouveaux pour dater la mise en place du pont antique dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C., soit un vieillissement d'environ un siècle. Sur cet ouvrage, une prospection géophysique radar a été menée avec un objectif double : obtenir des informations stratigraphiques sur les dépôts alluviaux reposant sur le substrat, ce qui complètera notre connaissance de la topographie du lit mineur ; et puis documenter de possibles aménagements enfouis qui se rapporterait aux fondations des piles antiques.

Le deuxième ouvrage analysé est inédit (structures 38 et 39). Il s'agit des vestiges correspondant au moins à la base d'une pile de pont composée de pieux ferrés et de madriers de chêne assemblés à mi-bois dont les datations sont à confirmer (en cours) (fig.6).

Enfin, vis-à-vis de l'exploitation des sources archéologiques et historiques, l'inventaire et le dépouillement des rapports d'opérations d'archéologie préventive et programmée ont été poursuivis. 293 éléments documentaires (ED) supplémentaires provenant de travaux variés ont été renseignés en 2017 dans la base de données spatialisée. Au total, ce sont 894 ED qui sont enregistrés



Fig. 5

Blois (Loir-et-Cher) : pile 12 du pont antique 048AH : planche, déchets de taille et pieu (Nord-Est en haut) (Didier Josset, Inrap, Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)



Fig. 6

Blois (Loir-et-Cher) : enture à mi-bois de la structure 39 d'une base de pile de pont mise au jour en 2017 (Didier Josset, Inrap, Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)

trés. La saisie des notices de topographie historique des édifices religieux a été entièrement réalisée. L'évolution de 35 édifices a ainsi été intégrée dans le SIG. Ces ED concernent, outre les entités strictement religieuses, toutes celles directement liées à leur évolution spatiale et fonctionnelle. Enfin, toutes les ED des deux premières

périodes de l'histoire de la ville, [-27 ; 900] fin estimée 776, présentés dans le rapport 2016 (Josset et al. 2016 : 449-458) ont été enregistrés dans le SIG.

Didier Josset, Viviane Aubourg

Gallo-romain

BLOIS - LA CHAUSSÉE SAINT-VICTOR Secteur Cap Ciné

Localisé sur les communes de Blois et La Chaussée Saint-Victor (Loir-et-Cher), le diagnostic archéologique a exploré une surface d'environ 3,5 ha du plateau blésois. Les indices archéologiques se résument à la découverte d'une fosse d'extraction de calcaire et quelques

fragments de tegulae. Ces rares vestiges témoignent de la fréquentation anthropique des lieux au cours de l'Antiquité. Ils s'ajoutent à ceux découverts récemment sur les opérations archéologiques voisines.

Grégory Poitevin

Âge de Fer

JOSNES Le Moulin

Gallo-romain

Le diagnostic archéologique est situé au lieu-dit le Moulin, sur la commune de Josnes (Loir-et-Cher) sur le plateau en rive droite de la Loire. Il a permis de mettre au jour les indices de deux occupations distinctes sur une surface de 14 000 m².

La première se situe au centre de l'emprise. Elle est illustrée par des fosses de stockage attribuées à la Protohistoire, et probablement au Hallstatt C (entre 800 et 600 av. J.-C.). L'habitat n'a pas été retrouvé mais compte tenu de la fraîcheur et de la quantité de mobilier retrouvé, il se situe probablement à proximité des vestiges identifiés.

La seconde occupation s'étend sur la quasi-totalité de l'emprise. Elle est matérialisée par des fossés parcelaires, une fosse et un probable bâtiment. Ces vestiges illustrent l'emprise humaine sur cet espace rural à l'époque gallo-romaine. Ils renforcent l'ampleur de l'anthropisation du territoire de la commune de Josnes à cette période, comme le suggéraient les nombreux indices de sites archéologiques antiques.

Gwenaël Roy

LAMOTTE-BEUVRON

1 rue Cécile Boucher

Les résultats de la recherche archéologique, située 1 rue Cécile Boucher à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), montrent l'absence d'occupations anciennes sur la parcelle. Les rares aménagements mis en évidence sont à associer à la mise en place d'un parc arboré à l'époque contemporaine avec gestion des eaux de ruissellement. Ces vestiges sont une illustration matérielle de l'histoire

contemporaine de ce secteur déjà bien renseignée par un ouvrage, Les Pins, à Lamotte-Beuvron : du sanatorium au centre médical de 1900 à nos jours. Il ont été reconnus dans les cinq tranchées de diagnostic réalisées sur une emprise globale de projet de 5 769 m².

François Capron

LISLE

Les Sablons

En juillet 2017 s'est tenue une deuxième campagne de fouille programmée sur les premières pentes du coteau du site de Lisle les Sablons. D'une durée de deux semaines, l'opération s'est concentrée sur la zone dense en vestiges identifiée lors de la précédente campagne en 2016. Deux petites fenêtres d'une dizaine de mètres carrés ont été ouvertes. Les faits archéologiques sont attribués au Néolithique et l'intégralité des artefacts est en silex, exclusivement local.

La problématique de l'opération consistait à appréhender l'insertion des artefacts et des faits archéologiques dans leur contexte géo-morphologique. Pour cela, une tranchée géo-archéologique a été réalisée à l'aide d'une mini-pelle dans le sens de la pente, perpendiculairement au coteau. La coupe ainsi mise en évidence permet d'observer l'intégralité de la puissance stratigraphique, depuis l'horizon végétalisé jusqu'au sommet du niveau

d'apparition des argiles. Entre les deux, se développent d'importantes couches de colluvions successives déjà identifiées en 2016.

À la base des premiers niveaux de colluvions riches en mobilier lithique, l'ouverture d'une fosse a été identifiée. Elle incise des niveaux de colluvions plus anciens, exempts de mobilier archéologique, avant d'atteindre les argiles. Seul son comblement terminal a été fouillé en 2016 : il est constitué d'un volume très important de déchets de taille de silex. L'analyse technologique du mobilier issu de cette fosse a mis en évidence la présence d'une seule et unique chaîne opératoire liée au façonnage de haches en silex, pour laquelle l'ensemble des étapes a été identifiée. Ces observations rejoignent celles de l'année précédente.

Harold Lethrosne, Olivia Dupart, Clément Recq

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Les Galliennes

Le diagnostic archéologique réalisé sur la Zone d'Activités des Galliennes à Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher) a permis de caractériser que deux zones principales d'installations humaines d'importance en bordure de la vallée du Loir. La première située dans le quart oriental du terrain recèle plusieurs occupations, essentiellement préhistoriques. La seconde, à l'extrémité occidentale entre les tranchées 14 et 18, renferme une implantation exclusivement médiévale.

Un ensemble homogène de 65 pièces lithiques a été découvert dans la tranchée 4 sur une surface restituée d'environ 550 m². Ces éléments se présentaient sous une forme relativement concentrée à la base d'un paléosol forestier rarement défini au cours des investigations antérieures sur les formations pléistocènes locales. Le matériel lithique est concordant avec les séries à débitage Levallois du Paléolithique moyen au sens large (- 200 000 à - 40 000 ans). Par ailleurs, deux ensembles lithiques caractérisant, pour le premier, du Magdalénien moyen ou supérieur (15 000-12 000 BP) et, pour le second, une série du Paléolithique final (12 000-9 500 BP) ont été définis par des concentrations reconnues aux extrémités nord des tranchées 1 à 3. Ces deux lots se caractérisent par une bonne conservation ainsi que par des aspects quantitatifs et qualitatifs notables.

La dernière occupation individualisée dans ce secteur oriental rend compte d'un établissement du Néolithique moyen. Cependant, les quelques vestiges n'ont pas permis d'en définir la structuration.

Dans le secteur opposé de l'emprise, un établissement rural médiéval, riche en structures archéologiques s'étend sur plus de 10000 m². Ces vestiges présentent des morphologies diverses dont l'organisation n'a pu être appréciée en raison de leur forte densité. L'étude du mobilier céramique a permis de notifier son caractère homogène et le bon état de conservation de ses composantes. Elle a également décelé la présence de deux occupations du haut Moyen Âge, entre la fin du V^e s. et le X^e s. et séparées par un hiatus de deux siècles.

D'autres structures en creux ont été reconnues dans la zone intermédiaire ou au sein du secteur oriental. Si l'on note la présence d'une structure de combustion dont les caractéristiques morphologiques peuvent s'apparenter aux exemplaires habituellement reconnus au sein des ensembles néolithiques, de même qu'un fossé d'époque mérovingienne dont la fonction n'a pas été définie, les plus caractéristiques d'entre elles permettent de restituer un bâtiment sur poteaux d'époque carolingienne.

Nasser Djemali

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Les pièces de la Touche

Le diagnostic archéologique réalisé aux lieux-dits de la Touche et de la Petite Touche a permis d'explorer deux parcelles préalablement à leur exploitation comme carrière d'extraction.

En dehors d'un réseau parcellaire apparaissant sur le fond cadastral napoléonien de 1826, aucune structure ou indice mobilier archéologique n'a été mis au jour dans les quatorze tranchées réalisées.

François Cherdo

MUIDES-SUR-LOIRE

41 rue des Flénats

Le diagnostic archéologique est localisé sur le coteau de Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) à 1,4 km à l'est du centre bourg. Il a mis en évidence une probable carrière d'extraction de matériau marno-calcaire aux dimensions imposantes (ses dimensions minimales observées sont de 20 m de longueur sur 9 m de largeur) dans l'unique tranchée.

Trois tessons datant du XIX^e s. ont été trouvés dans le premier mètre de comblement à côté de fragments de tuile plate et de tegulae roulées. Ceci laisse à penser à des remaniements du comblement supérieur à une période indéterminée et par des processus non identifiés et non observés en coupe. Il pourrait s'agir d'une reprise de la carrière à la période contemporaine, de la mise en culture ou d'intrusion de matériel plus récent dans les sables par la bioturbation et le colluvionnement. En l'absence d'une coupe stratigraphique totale du fait (c'est-à-dire jusqu'au substratum tertiaire et avec les creusements de part en part) il n'est guère possible que de conjecturer sur l'origine et l'évolution de la carrière.

Cependant à l'endroit du seul sondage profond, il a été observé dans les deux derniers mètres de comblement une importante quantité de matériel (TCA et céramique) datant de la période gallo-romaine (fin I^{er} s. ap. J.-C.). La qualité de conservation des terres cuites (gros modules, arêtes bien conservées, remontages possibles entre différents éléments d'un même individu avec des fractures anciennes) permet de supposer une faible distance entre leur lieu d'origine (bâtiment) et leur dépôt secondaire après démolition. La présence de l'établissement rural gallo-romain sur la parcelle attenante dont la durée d'occupation semble s'étaler du I^{er} au III^e s. ap. J.-C. pourrait être le lieu de provenance de ces TCA. L'observation des séquences pédo-sédimentaires a permis d'augmenter la documentation sur le coteau. Elle a permis entre autres de bien mettre en évidence l'existence d'un Talweg à son endroit et de souligner l'importance des colluvionnements pléistocènes et holocènes dans ce secteur du coteau.

Sandrine Deschamps

MUIDES-SUR-LOIRE

41 rue des Flénats

Le diagnostic archéologique est localisé sur le coteau de Muides-sur-Loire à 1,4 km à l'est du centre bourg. Il a permis de mettre en évidence une occupation (atelier de taille) du Paléolithique final (« Belloisien ») déjà connue, puisqu'étudiée pour partie. Mais ce site préhistorique est

ici considérablement remanié par des labours antiques, qui semble pouvoir correspondre à une mise en culture à la période gallo-romaine en relation avec une villa dont la *pars rustica* n'est située qu'à 300 m à l'est.

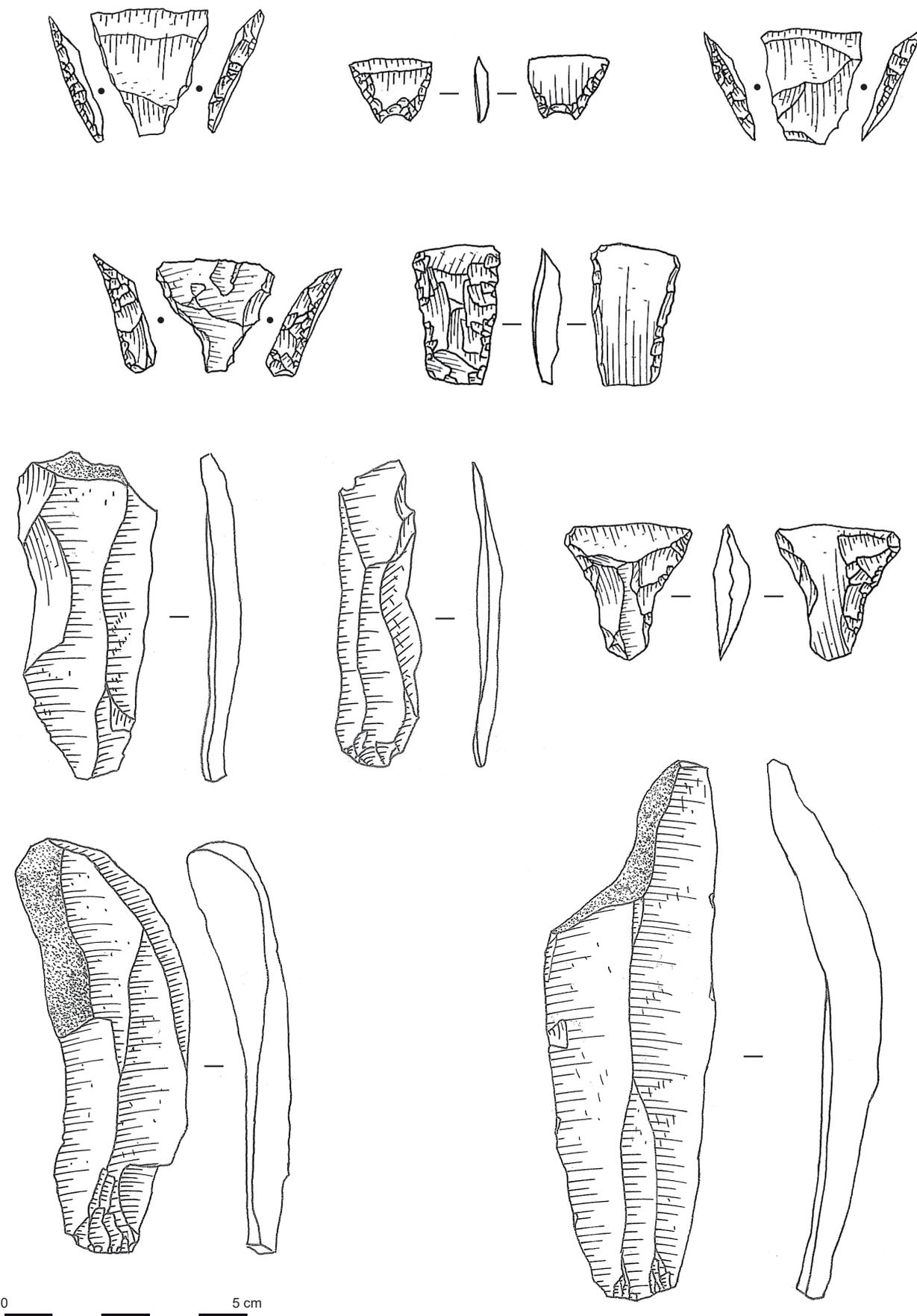
Sandrine Deschamps

NOYERS-SUR-CHER

Le Busa

Une seconde phase de fouille préventive a été réalisée sur la commune de Noyers-sur-Cher (Loir-et-Cher), au lieu-dit le Busa en 2017, à la suite de celle réalisée en 2016. Il s'agit d'une seule et même opération sur le projet d'extension d'une carrière d'extraction de matériaux alluviaux.

La carrière s'installe sur les basses terrasses du Cher à proximité immédiate du cours actuel de la rivière. L'étendue globale de l'aménagement, entièrement diagnostiquée, révèle de nombreux vestiges de paléochenaux hérités du système en tresse du Cher et de très nombreuses occupations de la préhistoire et du Néolithique



Noyers-sur-Cher (Loir-et-Cher) Le Busa : exemples de l'industrie lithique du Néolithique moyen II ou du Néolithique récent (dessin Harold Lethrosne)

en particulier. L'opération de fouille permet, au travers d'une fenêtre de lecture d'environ 24000 m², d'observer la mise en place et l'évolution d'un des paléochenaux traversant la partie centrale de l'emprise selon un axe globalement est-ouest.

Une longue tranchée nord-sud perpendiculaire à ce paléochenal a été réalisée afin de comprendre la dynamique de son comblement et sa relation avec l'organisation des occupations néolithiques, identifiées lors des diagnostics archéologiques, et qui se développent principalement de part et d'autre de cet ancien bras du Cher.

Un second paléochenal, colmaté plus récemment et orienté nord-sud, borde l'emprise orientale de l'opération de fouille. Il a été en partie observé en coupe par quelques tranchées lors de l'opération de fouille.

Les horizons néolithiques se trouvent à une cinquantaine de centimètres de profondeur sous le sol actuel. Ils s'identifient par la présence d'artefacts lithiques et céramiques. La seconde phase de fouille a ainsi permis de récolter près de 35 000 artefacts supplémentaires qui viennent s'ajouter aux 10 000 artefacts de la première campagne. Les éléments en silex sont très largement dominants au sein de l'assemblage recueilli lors de la fouille (environ 33 000 pièces, fig.). Il s'agit quasi exclusivement du silex local blond à gris du Turonien inférieur. L'observation des surfaces naturelles présentes sur les artefacts indique une sélection préférentielle parmi des blocs de silex issu de colluvions de pente et non une collecte directement dans les terrasses alluviales où se trouve le site.

La distribution spatiale des artefacts montre une faible densité à la surface du paléochenal qui semble être comblé avant les occupations néolithiques. À l'inverse, de très fortes concentrations de mobilier se développent en bordure du paléochenal sur de très légères buttes plus sableuses exondées. Dans ces zones, la disposition des artefacts lithiques indique des zones denses de rejet de déchets de taille. Leur étude technologique oriente les premières observations vers une production de supports laminaires. Les faibles effectifs de mobilier au sommet du paléochenal traduisent plutôt un espace

fréquenté ponctuellement qu'une occupation pérenne. Peu de structures aménagées ont été identifiées en relation avec ce mobilier archéologique. Il s'agit de foyers à pierres chauffées disposées à plat directement sur la surface du sol néolithique.

Les problématiques développées croisent d'un côté les données géo-archéologiques, liées à la taphonomie, la pédologie et la géomorphologie et de l'autre la spatialisation des données technologiques principalement de l'industrie en silex pour mieux appréhender ce qui semble s'avérer être un niveau de sol néolithique conservé sur les buttes sableuses.

Les premiers résultats sur l'organisation spatiale du mobilier, les caractéristiques technologiques de l'industrie lithique et la faiblesse des éléments céramiques peuvent s'interpréter comme la présence de zones de rejets d'ateliers de taille. Les caractéristiques technologiques des chaînes opératoires de production laminaire, régulière et détachée à la percussion indirecte, pourraient correspondre à une occupation du Néolithique moyen II ou du Néolithique récent, entre la toute fin du V^e et la première moitié du IV^e millénaire av. J.-C.

Une seconde occupation néolithique a été partiellement identifiée dans l'angle nord-ouest de l'emprise de fouille. Celle-ci est déterminée par la présence de deux foyers installés dans des fosses creusées à cet effet, de quelques fosses et plus rarement de trous de poteau. Le mobilier lithique et céramique est assimilable au Néolithique moyen I et à la culture Chambon (vers le milieu du V^e millénaire av. J.-C.). La nature domestique des artefacts (céramiques, outils en silex) et des structures (foyers) laissent présager une fonction d'habitat.

Le diagnostic archéologique des parcelles contiguës à la fouille laissent pressentir des occupations mésolithiques. Aucun élément attribuable à cette période n'a été découvert malgré le tamisage à l'eau d'une partie du sédiment fouillé. La reconnaissance du site néolithique de Noyers-sur-Cher, lieu-dit Le Busa, constitue à l'évidence une découverte importante à l'échelle régionale.

Harold Lethrosne

Moyen Âge

BEAUCE-LA-ROMAINE

Voie romaine

Le diagnostic archéologique est localisé sur la commune nouvelle de Beauce la Romaine (Loir-et-Cher), en périphérie ouest de cette dernière, le long de la voie antique Châteaudun – Meung-sur-Loire. Les tranchées pratiquées dans les deux parcelles prescrites ont mis en évidence 57 faits archéologiques répartis sur six périodes chronologiques (de la transition Antiquité tardive-VI^e s. à la période contemporaine). L'essentiel des occupations est concentré dans la moitié est de l'emprise. Le mobilier archéologique, bien que minime, fragmenté et en partie redéposé, la densité des structures archéologiques et leurs forts recouvrements, évoquent, une occu-

pation continue à vocation agropastorale ou artisanale, et dans un contexte urbain. Des aires semblent dédiées à l'ensilage et d'autres à la construction en matériaux périssables ; la partie résidentielle n'a pas été caractérisée dans l'emprise décapée. Le bâti, pour la période moderne notamment, se concentre en front de rue.

Même si aucun vestige en creux de la période antique n'a été décelé, du matériel céramique de facture gallo-romaine se retrouve redéposé dans le comblement des structures postérieures. La première période chronologique abordée se situe à la transition IV^e-VI^e s. Un seul fait linéaire, probable fossé longeant la voie antique, a

été mis au jour. Partiellement recoupé par les structures modernes, sa vocation n'est pas assurée.

La deuxième période chronologique caractérisée est comprise entre le VI^e et le X^e s. Une ou plusieurs portions d'occupations construites en matériaux légers ont été mises au jour au sud de l'emprise. Des fosses, de diverses dimensions, ont été observées au sud-est et en partie médiane. Ces dernières, au gabarit imposant, pourraient être interprétées en tant que stockage pour le long terme ou en réserve. Les fosses situées en périphérie sud-est, au volume moindre, ont peut-être été dévolues à la consommation immédiate des vivres. Un silo se situe au sein de la construction sur poteau.

Une activité commune (abri, annexe, etc.) est à envisager. Le mobilier céramique mis au jour dans les complements des fosses/ silos et trous de poteau, met en

évidence une occupation domestique à vocation agricole continue à la période carolingienne. Cependant, le matériel céramique, classique, ne révèle pas une occupation aisée.

Aux XI^e -XIII^e s. (période 3), un tronçon de mur curviligne a été mis en évidence. Son mode de construction est remarquable, mais il est difficile à interpréter à cette échelle d'analyse. Une portion de fossé a été mis au jour, il suit l'axe du mur et est parallèle à la voie antique. Des fosses, probablement de stockage, ont été mises en évidence, même si une utilisation commune liée à la maçonnerie et au parcellaire, ne peut être avérée. On notera des assemblages céramiques de productions locales des XI^e et XII^e s. ; ainsi que quelques tessons de céramique de Dourdan, plutôt rares pour cette période.

Sylvia Jouanneau-Bigot

Moyen Âge

ROMORANTIN-LANTHENAY

Église Saint-Etienne

L'intervention réalisée dans le chœur de l'église de Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) s'est concrétisée par la réalisation de quatre sondages. Ces derniers n'ont révélé aucun niveau funéraire mais la présence sur plus d'1,30 m de niveaux de remblais témoignant très certainement des différents travaux de construction ou de réfection qui ont eu lieu dans l'édifice. Un des sondages a révélé qu'un des murs de l'abside du chœur était fondé sur une maçonnerie plus ancienne, antérieure à la première moitié du X^e s. Aucun vestige d'un édifice du

VI^e s. n'a en revanche été mis au jour comme semblait l'indiquer certaines sources textuelles. Les piquetages d'enduits réalisés sur l'abside ont révélé la présence d'un lavabo, côté sud, et d'une armoire liturgique, côté nord. Ces éléments seraient en parfaite adéquation avec un programme de reconstruction ou d'agrandissement de l'église entre la seconde moitié du XII^e s. et le XIII^e s.

Philippe Blanchard

Époque moderne

SAINT-ANNE

Le Bourg

Le diagnostic réalisé en périphérie de l'actuel cimetière dans le bourg de Sainte-Anne (Loir-et-Cher) a permis de mettre en évidence l'absence d'occupation au nord de l'espace funéraire et la présence à l'ouest d'un cimetière

(26 tombes reconnues) daté à la charnière des périodes médiévale et moderne (XV^e s.).

Philippe Blanchard

SAINT-FIRMIN-DES-PRÉS entre Chemin Haut de Moncé et la RN 10

Le diagnostic archéologique effectué sur la commune de Saint-Firmin-des-Prés à Moncé a donné l'opportunité d'approfondir nos connaissances sur le recouvrement géologique quaternaire du plateau bordant la rive nord du Loir en amont de Vendôme. Les résultats les plus probants sont soulignés par la mise en évidence de la présence de la nappe alluviale Fx, certainement corrélable à la nappe F dite « Formation de La Garenne ». La sédimentation quaternaire est constituée de deux niveaux alluviaux surmontés de limons de plateaux remaniés et de colluvions limoneuses récentes. Ces dernières recouvrent, en partie, les vestiges historiques mis au jour et sont coiffés du niveau de sol actuel. Aucun vestige paléolithique n'a, en revanche, été mis en évidence malgré la multiplication des sondages profonds systématiques.

Un établissement rural d'époque médiévale se matérialise dans les zones limoneuses holocènes qui ont été caractérisées dans la moitié sud des parcelles. Il occupe

une surface restituée d'environ 2100 m² entre les tranchées 2 et 6. Il semble s'organiser le long d'un chemin dont la datation reste à vérifier.

Ce site est caractérisé par le développement d'une organisation spatiale avec des secteurs d'activités spécifiques. Dans la zone occidentale, la densité et la disposition des composants semblent dessiner un espace dédié à l'habitat. Au centre, la présence de structures, dont un fond de cabane et une fosse riche en scories, semble dévolue à une activité artisanale. Enfin, une aire de stockage, dont l'organisation reste à définir, se dessine dans la zone orientale. Le mobilier céramique a permis, malgré sa faible composition quantitative, de constater qu'on était en présence d'une occupation caractéristique de l'époque carolingienne entre le X^e s. et le XI^e s.

Nasser Djemmali

SAINT-AIGNAN Vau-de-Chaume

Le fait que les silex taillés collectés au cours de l'opération de diagnostic de Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher) au lieu-dit Vau-de-Chaume, soient isolés, dispersés et déplacés par activité mécanique et/ou par colluvionnement, permet d'affirmer qu'aucun site préhistorique conservé n'est présent sur ces terrains.

Les seules traces d'une activité humaine sur ces parcelles sont récentes avec des vestiges d'activité viticole, de parcellaire et d'une fosse dépotoir.

François Cherdo

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT ZAC de l'Aubépin (tranche 1)

Le diagnostic archéologique réalisé sur la ZAC de l'Aubépin sur la commune de Saint-Gervais-la-Forêt (Loir-et-Cher), a eu pour objet la tranche 1 du projet qui porte sur une surface de 120 426 m² et pour laquelle 14 254 m² ont été sondés. L'emprise se situe sur le plateau qui surplombe au sud la rive gauche de la Loire. Elle est bordée à l'ouest par la forêt domaniale de Russy.

Les vestiges mis au jour sont tous postérieurs au début du XIX^e s. L'occupation est caractérisée par deux che-

mins qui ont dû participer au découpage parcellaire de l'ancien Grand Parc de l'Aubépin représenté sur le cadastre napoléonien. Il est probable que le morcellement du parc accompagne la destruction du château dont il dépendait, au cours de la première moitié du XIX^e s. Cette période est également marquée par une campagne d'extraction de matériaux calcaires qui se déroule de manière privilégiée dans la partie ouest de l'emprise, là où le toit calcaire affleure.

Gwenaël Roy

SAMBIN L'Angleterre

Le diagnostic archéologique de la ZAC des Plantes à Sambin (Loir-et-Cher) a été réalisé en avril 2017. Il porte sur des parcelles dont l'emprise est relativement étendue (près de 4 ha) et dont l'environnement archéologique demeure inconnu. Onze tranchées ont été creusées.

Elles ont permis la découverte d'un chemin probablement antique, d'un point d'eau médiéval et des fossés des périodes modernes ou contemporaines.

Philippe Salé

VILLEBAROU rue de l'Ormeraye

L'opération est située sur la commune de Villebarou (Loir-et-Cher), en rive gauche de la Loire au nord de Blois, à la transition vers le plateau de Beauce. Le diagnostic a permis de mettre en évidence quelques vestiges archéologiques sous forme de deux silex taillés. Il s'agit d'un biface et d'un éclat trouvés d'une manière isolée au sein d'un dépôt de cailloutis qui surmonte le substrat des

calcaires de Beauce, à une profondeur d'environ 1 m. Le biface est attribuable au Paléolithique moyen. Une industrie lithique du Paléolithique moyen a été trouvée sur la commune voisine de Landes-le-Gaulois dans un contexte géologique analogue, ce qui permet de faire le rapprochement avec cette nouvelle découverte.

Johannes Musch

